

# BON DE COMMANDE

	Qté	HT (€)	TTC (€)
<input type="checkbox"/> Guide pratique de procédure à l'usage de l'avocat (expédié en juin) + le tiré à part offert pour toute pré-commande du Guide pratique de procédure à l'usage de l'avocat (expédié en mars)		80,57	85,00
Sous-total			
Frais de port			+ 6 €
TOTAL (TTC)			€

Le Tiré à part vous sera envoyé dès réception du règlement.

## 1. Je complète mes coordonnées

DÉNOMINATION SOCIALE .....

CIVILITÉ  MADAME  MONSIEUR  MAÎTRE

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

TÉL. .... FAX .....

E-MAIL .....

ACTIVITÉ / FONCTION .....

## 2. Je choisis mon mode de règlement

- par chèque  
à l'ordre de Lextenso
- par carte bancaire

N° de la carte :

Date d'expiration : \_\_ / \_\_

Cryptogramme : \_\_ \_\_

### Date, signature et cachet de l'entreprise :

En signant, j'accepte les conditions générales de vente disponibles sur [www.lgdj.fr/cgv.html](http://www.lgdj.fr/cgv.html)

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société LEXTENSO (Lextenso - La Grande Arche - Paroi Nord 1, Parvis de La Défense - 92 044 Paris - La Défense Cedex ) dont le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à : [dpo-lextenso@staub-associés.com](mailto:dpo-lextenso@staub-associés.com). Les données collectées sont traitées à titre contractuel, par LEXTENSO uniquement, aux seules fins d'exécuter la commande et de constituer des fichiers clientèle. Ces données peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale, à titre contractuel lorsque vous êtes client et, à défaut, en vertu de l'intérêt commercial légitime de LEXTENSO et en application de l'avis de la CNIL selon lequel la prospection entre professionnels ne nécessite pas un consentement exprès. Les données pourront être communiquées aux services client de LEXTENSO et à des sous-traitants auxquels il peut être fait appel dans le cadre de l'exécution des services et aux fins de prospection commerciale. Les informations ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le délai nécessaire à l'exécution et à la preuve de la commande. Dans le cadre de la prospection commerciale, les données sont conservées trois ans avant d'être définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact de votre part. Vous disposez des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation, (v) d'opposition et (vi) de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : [dpo-lextenso@staub-associés.com](mailto:dpo-lextenso@staub-associés.com) et en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez du droit de saisir une autorité de contrôle. Toute demande d'effacement des données, effectuée à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher l'exécution de la commande.



**BULLETIN À RETOURNER À Librairie LGDJ**

20 Rue Soufflot, 75005 Paris Tél : +33 (0)1 46 33 89 85

Conformément à la loi du 06/01/1978, ces informations peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès et de rectification auprès de Lextenso - S.A. au capital de 1 901 718 euros - 552 119 455 RCS NANTERRE



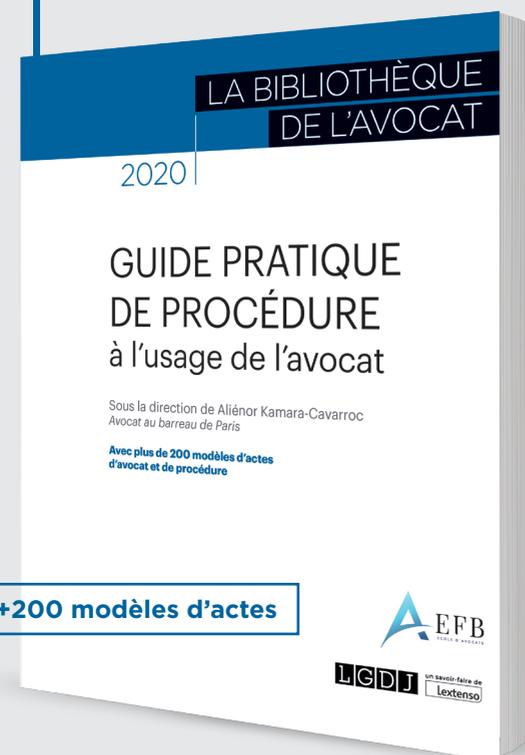
# LA BIBLE DE LA PROCÉDURE

## Pré-commandez votre Guide Pratique 2020

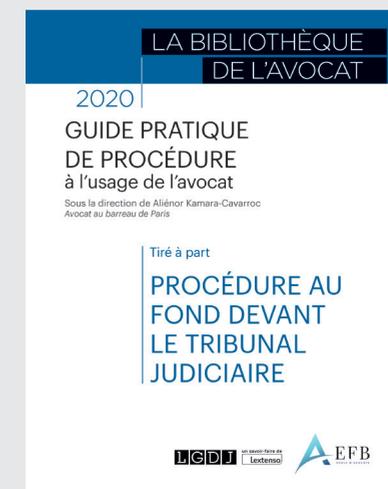
et recevez le tiré à part du chapitre

« La procédure au fond devant le tribunal judiciaire »

À jour de la réforme de la procédure civile



+200 modèles d'actes



OFFERT

dès le 3 mars 2020

À paraître en juin 2020



## GUIDE PRATIQUE DE PROCÉDURE à l'usage de l'avocat

Sous la direction de Aliénor Kamara-Cavarroc  
Avocat au barreau de Paris

Avec plus de 200 modèles d'actes  
d'avocat et de procédure



### Rédaction d'écritures

Procédure au fond devant  
le tribunal judiciaire

### Référés

Procédures sur requête

Procédure devant le juge  
des contentieux de la protection

Procédure devant le juge  
de l'exécution

Immobilier

Construction

Baux commerciaux

Action en contrefaçon  
et saisie contrefaçon

Procédure devant le juge  
aux affaires familiales

Procédure pénale

Application des peines

Procédure devant le tribunal  
de commerce

Procédures collectives

Procédure devant le conseil  
de prud'hommes

Procédure devant la cour d'appel

# GUIDE PRATIQUE DE PROCÉDURE à l'usage de l'avocat

Sous la direction de **Aliénor Kamara-Cavarroc**, *avocat au barreau de Paris*

Le guide pratique de procédure à l'usage de l'avocat a été conçu comme un vade-mecum (étymologiquement « viens avec moi »). De nombreux magistrats, avocats et anciens avoués ont confronté leur expérience pour dégager la quintessence des différentes procédures civiles, commerciales, sociales et pénales qu'un avocat doit maîtriser. Il présente de manière chronologique et stratégique l'ensemble des démarches à suivre et les questions à se poser à chaque étape de la procédure. Il est enrichi de plus de 200 modèles d'actes d'avocat et de procédure.

Il accompagne les élèves avocats dans leur formation, les jeunes avocats pour leurs premiers pas devant les juridictions et les avocats plus expérimentés sur de nouveaux champs d'expertise.

Cette nouvelle édition, actualisée, fait la part belle à l'importante réforme de la procédure civile issue du décret du 11 décembre 2019, sans oublier les décrets du 30 août en matière de compétence, du 17 décembre portant sur le divorce et la séparation de corps, et du 20 décembre 2019 relatif à la procédure accélérée au fond.

À paraître en juin 2020

**Édition 2020, à jour de la réforme de la procédure civile**

ISBN 978-2-275-02943-6 | 85 €

Avec **PLUS DE 200 MODÈLES D'ACTES**  
d'avocat et de procédure

OFFERT

TIRÉ À PART:

## PROCÉDURE AU FOND DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE

Afin de répondre au plus vite aux besoins des professionnels et dans l'attente de la parution du Guide pratique de procédure à l'usage de l'avocat en juin 2020, nous avons décidé pour toute précommande de cet ouvrage d'offrir le tiré à part du chapitre le plus attendu, consacré à la procédure au fond devant le tribunal judiciaire.

## GUIDE PRATIQUE DE PROCÉDURE à l'usage de l'avocat

Sous la direction de Aliénor Kamara-Cavarroc  
Avocat au barreau de Paris

Tiré à part

## PROCÉDURE AU FOND DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE



70 pages

Sortie le 3 mars 2020